Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Professionnalité et recherche* — *2023-2024*

Code
T.TS.SO354.Intv2.F.24

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☐ module de base
☑ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ module sur 1 semestre
☑ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
3 ECTS

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ français - anglais
☐ anglais
☐ français - allemand

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☑ Autres

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs d'apprentissage du module

• Valoriser les travaux réalisés dans le cadre de la formation (TB, MAP, ML) en mettant en exergue plus particulièrement les relations école/terrain/recherche.
• Apprendre à analyser et communiquer l'intégration et le développement des contenus du portfolio.
• Apprendre à identifier ses besoins de formation en regard des apports reçus aux semestres précédents et du contexte de la FP à venir.
• Se situer dans son processus de formation.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu

• Les étudiant.e.s sont amené.e.s à partager leurs apprentissages, en groupe RPF, liés aux différents espaces de formation (TB, MAP, ML) en mettant l'accent sur les liens qu'iels font entre la pratique, la formation et la recherche.
• Les étudiant.e.s sont invité.e.s à poursuivre l'élaboration de leur portfolio ainsi que de s'y appuyer pour la préparation de leur formation pratique 2.
• Les enseignements vont également porter sur l'introduction à la méthodologie de projet pour l'élaboration de leur projet d'intervention et pour la préparation de la formation pratique 2.
• Les enseignements vont également permettre d'entraîner la méthodologie d'apprentissage par compétences et objectifs.
• Les activités prévues pour l'évaluation du module impliquent de travailler des compétences communicationnelles (présentation cohérente et argumentée, préparation d'un exposé,…).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

• Travaux individuels, de groupes et collectifs à la volée.
• Entretien individuel avec le RPF.

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Deux niveaux de validation :

1. Évaluations orales

Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant.e.s au plus tard lors de la présentation du module.
a) Entretien avec le RPF.
b) Présentation de groupe d'un contenu/d'une thématique du Portfolio

2. Présence aux cours

La présence aux cours est obligatoire. Elle fait partie des critères d'évaluation du module. En cas d'absence à un cours, l'étudiant.e devra effectuer, sauf cas particulier laissé à l'appréciation du-de la RPF, un travail supplémentaire en lien avec les contenus qu'il.elle n'a pas abordés, à valider par son ou sa RPF. En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou en cas d'absences trop fréquentes, la validation de la partie intégration peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant.e, le ou la RPF et le ou la responsable du module.

Acquisition des crédits :

Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir un résultat « acquis ».
L'étudiant.e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO); il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique.
Le module ne peut être répété qu'une seule fois et les abandons sont considérés comme des échecs (art. 30 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO). Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif. La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir « acquis » en cas de réussite ou « non-acquis » en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7 ***Modalités de remédiation ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

La présence est une exigence de validation.

9 ***Bibliographie***

Régulièrement et progressivement, au cours du module, les ressources bibliographiques sont cherchées par les étudiant.e.s et transmises par les RPF sur les thématiques abordées.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

10 ***Enseignant·e·s***
Bolay Matthieu
Calato Nadia
Cambi Enrico
Clerc Anandy
De Rivaz Kahamaile Sophie
Diemand Patricia
Dufrêne Catherine
Gafner Agnès
Gasser Patrice
Genevay Véronique
Hasdeu Iulia
Jaquiery Virginie
Lavanchy Nicole
Menghini Mathieu
Mezzena Sylvie Catherine
Nerfin Tania
Peccoud Nicole
Poma Theler Ester
Puig Géraldine
Rappo Poissonnier Jean-Julien
Tissot Guillaume
Voisard Vincent
Wohlhauser Valérie

Responsable de module *

Co-responsables de module
Sylvie Mezzena et Valérie Wohlhauser

Secrétaire du module
Denise Baechler

Descriptif validé le *

19 février 2024

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière